

CYCLO-CLUB TROYEN-SAVINIEN



Association Loi de 1901 - Fondé en 1909
Affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme N°00027
Siège social : 40, rue Étienne Pédron - 10000 TROYES
internet : <http://ccts10.fr> - e-mail : ccts@free.fr

Brevets Émile Marchal 2018

★ Brevet Émile Marchal 50 km ★

Samedi 3 mars

■ **Après-midi : Inscriptions et départs**
Église Saint-Bruno Troyes de 13 h 30 à 14 h
Parcours : Saint-Julien-les-Villas, Rouilly-Saint-Loup, Rouillerot, Verrières, Saint-Aventin, Clérey, Villemoyenne, D. 28, les Bailly, D. 143, Montreuil-sur-Barse, D. 106, le Haut-Chêne, Renault, D. 21, Daudes, Rouilly-Saint-Loup, Saint-Julien-les-Villas et Troyes.

Dimanche 4 mars

■ **Matinée : Inscriptions et départs**
Église Saint-Bruno Troyes de 8 h 30 à 9 h 00
Parcours : Rosières, Saint-Léger, Mousse, Virloup, les Bordes-Aumont, Cormost, D. 85, Chantemerle, le Long du Bois, Nicey, Rumilly-lès-Vaudes, D. 28, Saint-Parres-lès-Vaudes, Villemoyenne, Clérey, Saint-Aventin, Verrières, Rouillerot, Rouilly-Saint-Loup, Saint-Julien-les-Villas et Troyes.

Mercredi 7 mars

■ **Après-midi : Inscriptions et départs**
Église Saint-Bruno Troyes de 13 h 30 à 14 h
Parcours : Saint-Julien-les-Villas, Rouilly-Saint-Loup, Daudes, D. 21, Renault, le Haut-Chêne, D. 106, Montreuil-sur-Barse, D. 143, les Bailly, D. 28, Villemoyenne, Clérey, Saint-Aventin, Verrières, Rouillerot, Rouilly-Saint-Loup, Saint-Julien-les-Villas et Troyes.

★ Brevet Émile Marchal 75 km ★

Samedi 10 mars

■ **Après-midi : Inscriptions et départs**
C.C.^{ial} La Rivière-de-Corps : 13 h 15 à 13 h 45
Parcours : Lépine, Laines-aux-Bois, Souigny, Bouilly, Haut de Sommeval, Javernant, Crésantignes, Fays-la-Chapelle, St-Phal, Chamoy, Montigny-les-Monts, D.89, La Coudre, D.58, Les Teignes, les Bordes-Avreuil, la Loge-Pomblin, D.27, Pont-aux-Verriers, Saint-Phal, Jeugny, Longeville, Lirey, Saint-Jean-de-Bonneval, Assenay, Villy-le-Maréchal, Roncenay, Saint-Pouange, Rosières, Saint-André-les-Vergers et La Rivière-de-Corps.

Dimanche 11 mars

■ **Matinée : Inscriptions et départs**
C.C.^{ial} La Rivière-de-Corps de 8 h 00 à 8 h 30
Parcours : Saint-André-les-Vergers, Rosières, Saint-Léger, Mousse, Virloup, Les Bordes-Aumont, Cormost, Voves, Clérey-Sud, Clérey-Haut, Renault, Le Haut-Chêne, Montreuil-sur-Barse, Les Bailly, Villemoyenne, Saint-Parres-lès-Vaudes, Vaudes, Voves, Saint-Thibault, Isle-Aumont, D.123, Villemereuil, Roncenay, Saint-Pouange, Laines-aux-Bois, Lépine et La Rivière-de-Corps.

Mercredi 14 mars

■ **Après-midi : Inscriptions et départs**
C.C.^{ial} La Rivière-de-Corps : 13 h 15 à 13 h 45
Parcours : Torvilliers, Prugny, Vauchassis, D.34, Haut de Sommeval, Javernant, Crésantignes, Jeugny, D.34, Metz-Robert, les Povosts, les Bruyères, D.42, Rumilly-lès-Vaudes, D.85, Nicey, Le Long du Bois, Cormost, Les Bordes-Aumont, Virloup, Mousse, Saint-Léger, Rosières, Saint-André-les-Vergers et La Rivière-de-Corps.

★ Brevet Émile Marchal 100 km ★

Samedi 17 mars

■ **Après-midi : Inscriptions et départs**
Église Saint-Bruno Troyes de 13 h à 13 h 30
Parcours : Rosières, Saint-Pouange, Roncenay, Saint-Jean-de-Bonneval, Lirey, Longeville-sur-Mogne, Machy, Jeugny, Metz-Robert, Chaource, Pargues, D. 142, D. 84, Arrelles, Villemorien, Jully-sur-Sarce, Virey-sous-Bar, Courtenot, D. 32, Chauffour-les-Bailly, D.57, Montreuil-sur-Barse, D. 106, le Haut-Chêne, Renault, D. 21, Daudes, Rouilly-Saint-Loup, Saint-Julien-les-Villas, Troyes.

Dimanche 18 mars

■ **Matinée : Inscriptions et départs**
Église Saint-Bruno Troyes de 7 h 30 à 8 h
Parcours : Saint-Julien-les-Villas, Rouilly-Saint-Loup, Daudes, D. 21, Renault, le Haut-Chêne, Montreuil-sur-Barse, D.57, Chauffour-les-Bailly, D. 32, Courtenot, Virey-sous-Bar, Jully-sur-Sarce, Villemorien, Arrelles, D. 84, D. 142, Pargues, Chaource, Metz-Robert, Jeugny, Machy, Longeville-sur-Mogne, Lirey, Saint-Jean-de-Bonneval, Roncenay, Saint-Pouange, Rosières et Troyes.

Mercredi 21 mars

■ **Après-midi : Inscriptions et départs**
Église Saint-Bruno Troyes de 13 h à 13 h 30
Même parcours que le Dimanche 18 mars

★ Brevet Émile Marchal 150 km ★

Samedi 24 mars - Dimanche 25 mars

Mercredi 28 mars

■ **Journée : Inscriptions et départs**
Église Saint-Parres-aux-Tertres de 7 h 30 à 8 h
Parcours unique : Saint-Parres-aux-Tertres, Thennelières, Laubressel, Dosches, D.8, D.1, Géraudot, D.43, D.50, prise de la Vélovoie des Lacs, l'Étape, Chantemerle, Radonvilliers, Dienville, La Rothière, Petit-Mesnil, la Giberie, D. 2, D. 18, Éclance, Bossancourt, D. 46, Dolancourt, Jaucourt, Proverville, Bar-sur-Aube, D. 13, Fontaine, D. 13, D. 70, Barville, Champignol-lez-Mondeville, D. 70, Saint-Usage, Fontette, Essoyes, Loches-sur-Ource, Landreville, D. 167, Merrey-sur-Arce, Bar-sur-Seine, Bourguignons, D.49, D.43, Poligny, D.57, Chauffour-lès-Bailly, Montreuil-sur-Barse, D.619, Lusigny-sur-Barse, Courteranges, Laubressel, Thennelières, Belley, Saint-Parres-aux-Tertres.
Mercredi 28 mars : parcours inversé

★ EXTRAIT DU RÈGLEMENT ★

- En 2018, il n'y aura pas de Brevets Émile-Marchal de rattrapage.
 - La carte de route nominative, visée au départ de chaque brevet, est obligatoire vis à vis de l'Assurance Fédérale.
 - Contact : Dominique MOREAU - 10, rue des Héros de la Résistance 10300 - SAINTE-SAVINE - Tél : 03 25 78 13 73
Portable : 06 11 04 05 92 - E.mail : ccts.brm@laposte.net
 - Les Brevets Émile-Marchal se font en groupes. Chaque participant doit respecter le code de la route. Respectez l'heure de départ. Le port du casque est vivement recommandé.
 - Le prix de la carte de route est fixé à 2,00 € pour les brevets de 50 ou/et 75 km et à 2,00 € pour les brevets de 100 ou/et 150 km ; à 4,00 € pour les 4 brevets.
- Bonne route à tous sur les Brevets Émile Marchal 2018**